

## Andrea Clarke nommée présidente de la Fondation Lucie et André Chagnon

Communiqué  
Pour diffusion immédiate

**Montréal, le 10 juin 2022** – Le conseil d’administration de la Fondation Lucie et André Chagnon est heureux d’annoncer la **nomination de madame Andrea Clarke à titre de présidente**. Forte d’une vingtaine d’années d’expérience dans les domaines universitaire, communautaire et de la santé, Andrea Clarke permettra à l’organisation de continuer à jouer activement son rôle au sein de la société québécoise. Après avoir siégé au conseil d’administration de la Fondation Chagnon pendant plus d’un an, **elle entrera officiellement en fonction le 26 septembre 2022** et œuvrera aux côtés d’une équipe engagée.

*« La Fondation vient de vivre une période de transformation organisationnelle considérable qui nous a permis d’asseoir nos fondements actuels. Au terme d’un processus rigoureux de recrutement, nous voyons en l’arrivée d’Andrea une occasion d’accentuer l’élan amorcé ces dernières années afin de poursuivre notre mission et d’amener l’organisation à évoluer dans un contexte en constant changement. Sa participation au conseil nous a permis d’apprécier sa capacité d’analyse, sa façon d’appréhender divers enjeux ainsi que ses valeurs qui rejoignent les nôtres. Elle pourra compter sur une équipe dédiée, prête à l’épauler dans ses nouvelles fonctions. »*

**Claude Chagnon**, président du conseil d’administration

Avant son arrivée à la Fondation Chagnon, Andrea Clarke a été, pendant 2 ans, directrice principale de l’engagement communautaire et de l’impact social à l’Université Concordia. À ce titre, elle s’est assurée de la cohérence des initiatives d’engagement communautaire et d’impact social avec les priorités et les engagements pédagogiques de l’Université. Elle a, pour cela, contribué à la mise sur pied de partenariats entre des organismes communautaires et l’Université, confortant ainsi le leadership de cette dernière en la matière. Auparavant, elle a occupé, pendant une douzaine d’années, différents postes à l’Hôpital juif de Montréal, avant de devenir directrice générale de l’organisme communautaire À deux mains pendant 5 ans. Lors de ce mandat, elle a notamment, supervisé la relocalisation des bureaux de l’organisation dans une ancienne bibliothèque de la Ville, la collecte de fonds et les partenariats.

En plus de ses activités professionnelles, elle agit bénévolement au sein de plusieurs organisations. Elle siège, notamment, au conseil d’administration du Carrefour Jeunesse-Emploi NDG, au comité de l’engagement dans la communauté de la Fondation du Grand Montréal, et à la co-direction de *Black Mental Health Connections*.

On reconnaît à Andrea son **engagement social**, son **esprit d'équipe** et sa **volonté de toujours favoriser la collaboration et les apprentissages**. Elle est titulaire de trois diplômes de l'Université Concordia en biologie, en biochimie et en administration des affaires. (B. Sc. 2009, M. Sc. 2012, MBA 2016). Cette formation pluridisciplinaire lui a permis de développer une approche plus globale et stratégique comme gestionnaire.

*« Je suis très fière de me joindre à une organisation qui place le développement du plein potentiel des jeunes et la question des inégalités au cœur de sa mission. Deux enjeux qui me touchent particulièrement. Je suis enthousiasmée à l'idée de travailler avec une équipe de professionnels qui soutient des approches innovantes portées par des acteurs engagés partout à travers le Québec. À l'heure où les inégalités vont en augmentant, l'ensemble de la société, incluant les acteurs philanthropiques, doit unir ses forces pour faire du Québec une société où il fait bon vivre et où chacun a sa place. »*

**Andrea Clarke**

#### **À propos de la Fondation Lucie et André Chagnon**

La Fondation Lucie et André Chagnon a pour mission de prévenir la pauvreté en contribuant à la mise en place de conditions favorables au développement du plein potentiel de tous les jeunes vivant au Québec. Pour y parvenir, elle apporte un soutien à long terme à des organismes et des regroupements qui travaillent ensemble au développement de leur capacité à agir de façon durable sur ces conditions.

-30 -

#### **Renseignements:**

Claire Neveux  
Conseillère, Communications  
Fondation Lucie et André Chagnon  
Tél. : 514 380-2001, poste 1061  
[neveuxc@fondationchagnon.org](mailto:neveuxc@fondationchagnon.org)